



Le futur lieu de mémoire doit être aménagé dans l'ancien bâtiment des maîtres ouvriers.

Avec la signature d'un bail de location d'un bâtiment où devra être aménagé un lieu de mémoire de la présence militaire dans le département, l'armée a fait en quelque sorte son retour, hier, sur l'ancienne base de la Martinerie.

Un obstacle de moins dans un long « parcours du combattant »

Un « *parcours du combattant* » : la comparaison s'impose dans le discours de Jean-Jacques Bérenguier, qui a suivi la signature du bail de location pour la remise du bâtiment destiné à devenir un lieu de mémoire à La Martinerie. Hier, le président de l'Association des amis du centre de mémoire de la présence militaire à la Martinerie et dans l'Indre a en effet reçu les clés du bâtiment des mains de Gil Avérous, président la communauté d'agglomération, propriétaire des lieux, en présence des maires de Montierchaume, Diors et Déols, communes sur lesquelles s'étend l'ancienne base militaire.

Les couleurs ont été levées sur le site pour la première fois depuis de longs mois par un ancien de la base, qui a effectué là son premier saut en parachute en 1949. Un drapeau américain devrait bientôt rejoindre le drapeau français. L'insigne de l'Ecole de spécialisation du matériel de l'armée de terre est visible au pied du mât. Une dame glisse à son voisin : « *C'est émouvant de revoir l'insigne du matériel.* »

Il en a fallu du temps, de la patience et de l'énergie à Jean-Jacques Bérenguier et aux membres de l'association pour concrétiser leur projet : « *garder vivante la mémoire militaire de ce lieu* » en créant un lieu de mémoire à la Martinerie, dont la vocation militaire s'est achevée le 30 juin 2012, avec la dissolution du 517^e régiment du train. « *Dans quelques mois à peine, la base militaire de La Martinerie aurait fêté son centenaire* », a rappelé de son côté Gil Avérous. Une histoire riche, qui se retrouvera dans la thématique des salles du lieu : salles pour la période américaine, française (subdivisée entre l'armée de l'air et l'armée de terre), pour le 90^e RI.

PRÈS DE 400 000 EUROS NÉCESSAIRES

Et Jean-Jacques Bérenguier de lister les obstacles qu'il a fallu surmonter : créer l'association, augmenter le nombre d'adhérents — qui s'élève aujourd'hui à 408 —, se faire connaître, convaincre les décideurs politiques, en refusant notamment la formule de la vente à l'euro symbolique pour préférer la

formule du bail emphytéotique de 50 ans, puis la rédaction de ce fameux bail.

« *Nous allons aborder l'un des obstacles les plus difficiles à franchir*, a continué le président, *obtenir des subventions.* » Maintenant que l'association est locataire, elle doit en effet réunir une somme de près de 400 000 euros pour réhabiliter le bâtiment, et l'adapter aux normes actuelles (accès handicapés, sanitaires,...).

A terme, ce bâtiment de plus de 750 m² sera ouvert « *à toutes les unités qui ont à un moment ou à un autre été stationné dans le département* ». Pour ce faire, des liens ont été tissés avec le département et des musées militaires. Un jeune en service civique, accueilli par l'équipe de la Bouinotte, sera chargé de recueillir la mémoire des Indriens. Le projet prévoit de consacrer des salles à la recherche documentaire, et d'organiser des animations, pour que l'ancien bâtiment des maîtres ouvriers de la base deviennent un « *lieu de convivialité, de transmission, et d'héritage* », a résumé Gil Avérous.